Tél. 024 486 60 60 Fax 024 486 60 69

DEMANDE D'AUTORISATION POUR PRELEVER DE L'EAU AUX BORNES HYDRANTES

Requérant :	
Motif :	
Lieu :	BH N°
Date :	
St-Maurice, le	Signature du requérant :
AU	TORISATION
L'autorisation est accordée aux co	onditions suivantes :
•	
•	ydrante, un forfait de CHF 75 sera facturé.
St-Maurice, le	Pour le Service des Eaux :